

**Approbation n° 22-250 du 30 juin 2022**

**Société :** SOCIETES LOCALES D'EPARGNE AFFILIEES A LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES

Prospectus approuvé en vue des émissions par offre au public de parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 20 € pour un montant maximum d'émissions de 300.000.000 €.

**Nota :**

Le prospectus incorpore par référence :

- le rapport annuel de la CEP de Rhône Alpes sur l'exercice 2020,
- le rapport annuel de la CEP de Rhône Alpes sur l'exercice 2021,
- le document d'enregistrement universel 2021 de BPCE déposé auprès de l'AMF le 23 mars 2022 sous le n° D. 22-0135.